



Village des architectes Appel à projet

Congrès Hlm / H'Expo 2022, les 27, 28 et 29 septembre à Lyon

The logo features the text 'H'expo' in a bold, sans-serif font. The 'H' is blue, 'e' is purple, 'x' is purple, 'p' is purple, and 'o' is purple. The letters are slightly tilted. To the right of the text are several colorful geometric shapes: a red rectangle, a yellow rectangle, a teal rectangle, and a tan rectangle, arranged in a way that suggests a modern architectural style.



Appel à projet.

Un village des Architectes au sein du Congrès Hlm / H 'Expo 2022, les 27, 28 et 29 septembre à Lyon.

Introduction

Une première expérience d'une exposition dédiée aux projets d'architectures lors du Congrès bordelais en septembre 2021 a révélé tout l'intérêt porté par les congressistes à cette initiative.

Les visiteurs et acteurs du Congrès, tous partie prenante dans la construction du logement social en France ont apprécié ce stand consacré à l'ensemble des processus qu'ils soient politiques, financiers ou techniques.

Les visiteurs ont pris plaisir à découvrir un exemple concret, et ont pu toucher une réalité construite et habitée. Le projet d'architecture est le point de convergence de toutes les énergies déployées toute l'année en France, et particulièrement pendant ce temps privilégié du Congrès Hlm, par les acteurs du logement social. Le projet livré, habité, est un démonstrateur de l'innovation, l'incarnation du vivre ensemble, et participe à la concrétisation d'une politique et d'une vision de la ville et du logement.

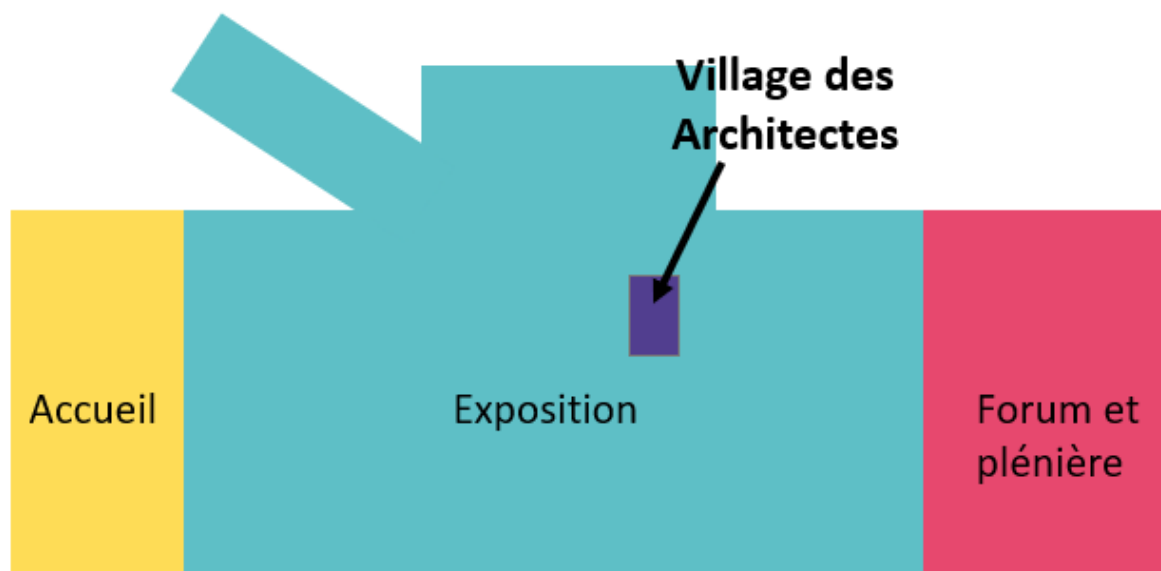
Objectifs

- Placer le projet d'Habitat au cœur de l'évènement,
- Faire une place au projet d'architecture au sein du Congrès Hlm,
- Valoriser des projets livrés qui sont une œuvre commune portée par l'architecte et les bailleurs, et de plus en plus par les habitants.

Le Congrès Hlm est l'occasion de faire un état des lieux des projets emblématiques de l'année, une manière d'étalonner le champ de la réalisation du logement social. Une façon de joindre l'image au discours, de composer un inventaire commun au logement de qualité.

Format :

En plein cœur de l'exposition, les visiteurs et acteur du Congrès entreront dans un espace semi ouvert pour y découvrir les projets sélectionnés. Chaque candidat (agence d'architecture) présentera sur un espace aménagé sa réalisation en privilégiant les supports suivants : maquettes, visuels (formats des visuels et quantité à venir), documentation sur le projet ...



*Images non contractuelles

Règlement

Article 1 – Critères de sélection des projets

Le Village des Architectes valorise les innovations portées par les agences d'architecture et les organismes Hlm.

- Les projets acceptés peuvent être présentés de la construction neuve ou de la réhabilitation.
- Les projets présentés doivent avoir été livrés depuis moins de 2 ans et au plus tard le 31 mars 2022 afin de pouvoir présenter des visuels sur l'exposition.
- Ils devront être composés d'au moins 60% de logement sociaux.
- Le bailleur et l'agence d'architecture devront justifier de leur accord de présenter le projet.

Pour tous les projets sélectionnés, vous vous engagez à :

- Respecter les règles de participation et la surface attribuée. Une fiche détaillée de l'espace sera transmise aux projets retenus.
- Être présent sur votre espace durant la durée d'ouverture du Congrès Hlm / H'Expo 2022 les mardi 27 et mercredi 28 septembre de 9h à 19h et le jeudi 29 septembre de 9h à 18h.



Article 2 – Éléments demandés pour la sélection du dossier

- Description de l'environnement urbain, du projet architectural et des éléments techniques le caractérisant
- Présentation d'un plan de masse, d'un plan d'étage courant et de deux à trois visuels. (Vue générale et détails)
- Renseignements techniques : nombre de logements, surface, montant des travaux

La présentation doit comporter 10 pages maximum.

Article 3 - Modalités de dépôts de l'appel à projet

Le dossier d'appel à projet doit être déposé par une agence d'architecture et avec l'accord du bailleur social intervenant sur le projet ou par le bailleur avec l'accord de l'agence d'architecture.

Article 4 - Période de dépôt de l'appel à projet

Peuvent être présentés au Village des Architectes les dossiers déposés avant 15 mai 2022 à 17H, par courriel à hexpo@union-habitat.org mettre dans l'objet « Appel à projet – Village des Architectes H'Expo 2022 ».

Article 5 - Déroulé de l'appel à projet

A la mi-juin, un comité de sélection établira une liste des projets retenus qui seront présentés lors du Congrès Hlm / H 'Expo 2022.

A l'issue de cette sélection les candidats retenus recevront les éléments leur permettant de préparer leur participation à Lyon : plan et dimension de leur stand, les différents supports possibles pour la mise en valeur du projet.

Une campagne de communication sur le Village des Architectes et de ces participants sera faite sur les outils web (Newsletters, dans la liste des exposants sur le site web de l'USH, dans celle de l'application smartphone du Congrès Hlm), et Print (dans le catalogue papier des exposants, dans la Z-Card, sur les plans du salon mis dans l'exposition) du Congrès Hlm / H 'Expo 2022.

Article 6 - Engagement des parties

1 – Acceptation du règlement par les candidats

En soumettant leur dossier, les candidats acceptent sans réserve le présent règlement.

2 – Communication et droits

Le participant cède expressément et gracieusement aux Organismes le droit de diffuser des informations (image, texte, photos...) sur le dossier présenté (en amont et durant l'évènement, et après l'évènement pour une durée indéterminée) et de le diffuser en tout ou partie sur tous supports.